

DOSSIER PARTENAIRES

DEVELOPPONS VOTRE ACTIVITE ENSEMBLE

**PAS DE LEADS A ACHETER.
DES MANDATS A GAGNER.**

QUI SOMMES-NOUS ?

devisgratuits.ch est une plateforme suisse de mise en relation entre clients et professionnels. Notre objectif est simple : faciliter la recherche d'entreprises qualifiées tout en apportant aux professionnels des opportunités pertinentes.

SUISSE ROMANDE

SERVICE HUMAIN

QUALITE AVANT QUANTITE

NOTRE MISSION

Comprendre le besoin du client, rechercher les professionnels adaptés, faciliter la comparaison et accompagner le dossier jusqu'à son aboutissement.

NOTRE VISION

Construire un réseau durable de professionnels sérieux, avec des règles simples, une rémunération équitable et une vraie relation de confiance.

UN INTERMEDIAIRE, PAS UN VENDEUR DE CONTACTS.

Nous ne cherchons pas à multiplier les demandes. Nous cherchons à transmettre les bonnes demandes aux bonnes entreprises.

NOUS NE VENDONS PAS DE LEADS

ZERO COORDONNEES REVENDUES.

ZERO LEADS ACHETES.

Une demande n'est pas un simple nom et un numero de telephone. Derriere chaque projet, il y a un client, un besoin, un budget, une localisation et des attentes. Notre travail consiste a comprendre ce contexte avant la mise en relation.

NOTRE APPROCHE

Demandes reelles
Recherche adaptee au projet
Jusqu'a 3 entreprises selectionnees
Suivi du dossier
Accompagnement humain
Mediation si necessaire

LEAD CLASSIQUE

Contact vendu
Concurrence parfois massive
Cout avant tout resultat
Peu ou pas de suivi
Relation essentiellement automatisee

NOUS TRAVAILLONS POUR VOUS APPORTER DES MANDATS.

UNE METHODE DE TRAVAIL HUMAINE

1

DEMANDE CLIENT

Le client nous explique son projet.

2

ANALYSE

Nous verifions et structurons la demande.

3

RECHERCHE

Nous identifions les entreprises pertinentes.

4

SELECTION

Jusqu'a 3 professionnels sont sollicites.

5

DEVIS

Le client compare et choisit.

6

SUIVI

Nous restons presents jusqu'a la fin.

LES BONNES ENTREPRISES POUR LE BON PROJET

L'objectif n'est pas d'envoyer chaque demande au plus grand nombre. Nous privilégions la pertinence.

METIER & COMPETENCES

Le domaine d'activité doit correspondre au projet.

LOCALISATION

Nous tenons compte de la région et du rayon d'intervention.

DISPONIBILITE

Une entreprise doit pouvoir réellement étudier la demande.

PERTINENCE

Nous cherchons l'adéquation, pas le volume.

SUIVI

La qualité des échanges et du traitement des dossiers compte.

UNE DEMANDE ARRIVE : QUE SE PASSE-T-IL ?

- | | |
|------------------------|---|
| 1. Notification | Une nouvelle demande correspondant a votre activite apparait dans votre espace. |
| 2. Analyse | Vous consultez les informations utiles avant de vous positionner. |
| 3. Reponse | Vous acceptez ou refusez la demande selon votre disponibilite. |
| 4. Devis | Votre offre est transmise au client dans un cadre clair. |
| 5. Decision | Le client compare et choisit l'entreprise qui lui convient. |
| 6. Mandat | Si vous gagnez, le dossier passe en suivi de realisation. |
| 7. Facturation | La commission ne concerne que le montant effectivement realise et encaisse. |

VOUS NE PAYEZ QUE SI VOUS GAGNEZ

UNE COMMISSION SIMPLE ET EQUITABLE

Aucun abonnement. Aucun frais pour recevoir ou refuser une demande. La commission partenaire est progressive par tranches et plafonnee.

MONTANT DU MANDAT HT ENCAISSE	PARTENAIRE
Jusqu'a CHF 10'000.-	5 %
CHF 10'001.- a 25'000.-	4 %
CHF 25'001.- a 50'000.-	3 %
Au-dela de CHF 50'000.-	2 %
PLAFOND PAR MANDAT	CHF 2'000.- MAX.

Calcul progressif par tranches. La commission s'applique au montant HT effectivement realise, facture et encaisse.

DES EXEMPLES CONCRETS

MANDAT HT	COMMISSION	TAUX EFFECTIF
CHF 5'000	CHF 250	5.00 %
CHF 10'000	CHF 500	5.00 %
CHF 20'000	CHF 900	4.50 %
CHF 30'000	CHF 1'250	4.17 %
CHF 50'000	CHF 1'850	3.70 %
CHF 100'000	CHF 2'000 MAX.	2.00 %

NOTRE OBJECTIF : VOTRE REUSSITE SUR LE LONG TERME.

POURQUOI DEVENIR PARTENAIRE ?

Le statut partenaire donne acces au bareme le plus avantageux et inscrit l'entreprise dans notre reseau.

PARTENAIRE devisgratuits.ch

5 % / 4 % / 3 % / 2 %
Plafond CHF 2'000.-
Acces Business Portal
Suivi centralise
Communication partenaire
Integration au reseau

ENTREPRISE EXTERNE

8 % / 6 % / 4 % / 3 %
Plafond CHF 3'000.-
Intervention ponctuelle
Conditions moins avantageuses

LE PARTENARIAT DOIT ETRE GAGNANT DES DEUX COTES.

Nous privilegions des relations durables avec des entreprises qui partagent notre exigence de serieux, de transparence et de qualite.

VOTRE BUSINESS PORTAL

DEMANDES

Consultez les opportunités qui vous sont attribuées.

DEVIS

Suivez vos offres et leur statut.

MANDATS

Retrouvez les dossiers remportés et leur progression.

DOCUMENTS

Centralisez les informations utiles.

FACTURES

Suivez les commissions et paiements.

MESSAGERIE

Gardez un fil clair avec devisgratuits.ch.

PROFIL

Maintenez vos activités et zones d'intervention à jour.

ASSISTANCE

Contactez-nous lorsqu'un dossier nécessite notre aide.

NOUS RESTONS PRESENTS APRES LA SIGNATURE

Notre travail ne s'arrete pas au moment ou le client choisit une entreprise. Nous suivons l'evolution du dossier et restons disponibles lorsqu'une situation necessite un accompagnement.

EN CAS DE DESACCORD

devisgratuits.ch peut intervenir comme mediateur afin de retablir le dialogue, clarifier les positions et favoriser une solution acceptable pour les deux parties.

NOTRE ROLE

Nous ne nous substituons ni aux parties ni aux obligations contractuelles. Notre valeur ajoutee est d'offrir un interlocuteur neutre et un suivi structure.

NOS ENGAGEMENTS ENVERS NOS PARTENAIRES

OK

PAS D'ABONNEMENT

Vous ne payez pas pour appartenir au réseau.

OK

PAS DE FRAIS CACHES

Les règles de commission sont annoncées clairement.

OK

PAS DE MANDAT, PAS DE COMMISSION

Notre rémunération dépend de votre réussite.

OK

DEMANDES PERTINENTES

Nous privilégions la qualité à la quantité.

OK

SUIVI HUMAIN

Un dossier peut toujours nécessiter une vraie conversation.

OK

MEDIATION

Nous restons disponibles lorsqu'un conflit apparaît.

CE QUE NOUS ATTENDONS DE NOS PARTENAIRES

REACTIVITE

Repondre aux demandes dans un delai raisonnable.

TRANSPARENCE

Informer correctement le client et devisgratuits.ch de l'evolution du dossier.

DEVIS SERIEUX

Proposer une offre claire, realiste et suffisamment detaillee.

QUALITE

Executer les prestations avec professionnalisme.

RESPECT

Maintenir une communication correcte avec le client.

NON-CONTOURNEMENT

Respecter le cadre de mise en relation et les conditions convenues.

ET SI LE MANDAT N'ABOUTIT PAS ?

CLIENT NE CHOISIT PAS VOTRE DEVIS

Aucune commission.

MANDAT ANNULE

Pas de commission sur les prestations non realisees.

CLIENT NE PAIE PAS

Pas de commission sur les montants non encaisses, selon les conditions applicables.

PAIEMENT PARTIEL

La commission est adaptee au montant effectivement encaisse.

MONTANT FINAL MODIFIE

Le calcul suit le montant reel du mandat.

TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES

Ils sont pris en compte lorsqu'ils decoulent du dossier apporte.

POURQUOI REJOINDRE LE RESEAU ?

- Des demandes sans abonnement ni achat de leads.
- Une commission uniquement lorsqu'un mandat est gagne et encaisse.
- Un bareme partenaire degressif, plafonne a CHF 2'000.-.
- Une selection limitee pour eviter la concurrence inutile.
- Un espace professionnel pour suivre demandes, devis, mandats et factures.
- Un interlocuteur humain avant, pendant et apres la mise en relation.
- Un role de mediation en cas de difficulte.
- Une ambition : construire un reseau suisse romand durable et qualitatif.

QUALITE AVANT QUANTITE.

Construisons ensemble une relation durable et gagnante.

ENVIE DE NOUS REJOINDRE ?

DEVENEZ PARTENAIRE

Rejoignez un reseau qui privilegie la qualite des relations, la transparence et la reussite commune.

www.devisgratuits.ch

COMPAREZ | CHOISISSEZ | REALISEZ

Reseau suisse romand de professionnels
Entreprise suisse basee a Chevroux (VD)

DOCUMENT CONTRACTUEL

CONDITIONS GENERALES PARTENAIRES

Version en vigueur - 20.08.2026

1. OBJET

Les présentes Conditions Générales régissent la relation entre devisgratuits.ch (ci-après « la Plateforme ») et les entreprises ou professionnels auxquels des demandes de clients sont transmises (ci-après « le Partenaire » ou « l'Entreprise »).

Elles définissent notamment les modalités de mise en relation avec les clients, les obligations des entreprises, les conditions de commissionnement ainsi que les responsabilités respectives des parties.

2. NATURE DU SERVICE

devisgratuits.ch agit exclusivement comme intermédiaire de mise en relation entre des clients recherchant un professionnel et des entreprises susceptibles de répondre à leurs demandes.

Le service comprend notamment la réception et l'analyse des demandes, leur transmission à une ou plusieurs entreprises sélectionnées et le suivi administratif du dossier.

devisgratuits.ch n'exécute pas les travaux et n'est pas partie au contrat conclu entre le client et l'entreprise.

3. OBLIGATIONS DE L'ENTREPRISE

L'entreprise s'engage à exercer son activité conformément au droit suisse et à disposer des autorisations, assurances et qualifications nécessaires à son activité.

Elle veille à maintenir à jour les informations communiquées à devisgratuits.ch, notamment ses coordonnées, domaines d'activité, rayon d'intervention et informations professionnelles.

Lorsqu'une demande lui est transmise, l'entreprise s'engage à la traiter dans les meilleurs délais. Un premier contact avec le client dans un délai d'environ 48 heures est recommandé lorsque les circonstances le permettent.

Les devis transmis doivent être clairs et permettre au client d'identifier notamment les prestations proposées, les prix, les éventuelles taxes, les matériaux, les délais et les principales conditions applicables.

L'entreprise s'engage également à maintenir le dossier à jour dans son Espace Partenaire lorsque cette fonctionnalité est disponible.

4. COMMISSION

4.1 Barème dégressif. Aucun abonnement ni frais fixe n'est facturé pour l'utilisation du service. La commission est calculée de manière progressive par tranches.

Entreprise partenaire : 5 % sur la tranche jusqu'à CHF 10'000.- ; 4 % de CHF 10'000.01 à CHF 25'000.- ; 3 % de CHF 25'000.01 à CHF 50'000.- ; 2 % au-delà, avec une commission totale plafonnée à CHF 2'000.-.

Entreprise non partenaire : 8 % sur la tranche jusqu'à CHF 10'000.- ; 6 % de CHF 10'000.01 à CHF 25'000.- ; 4 % de CHF 25'000.01 à CHF 50'000.- ; 3 % au-delà, avec une commission totale plafonnée à CHF 3'000.-. Le statut applicable est celui de l'entreprise au moment de l'attribution du mandat.

4.2 Naissance de la commission. La commission est liée au mandat effectivement obtenu grâce à la mise en relation devisgratuits.ch. Sa facturation définitive repose sur les montants effectivement réalisés et encaissés par l'entreprise.

4.3 Base de calcul. Pour une entreprise assujettie à la TVA, la commission est calculée sur le montant hors taxes (HT) effectivement facturé et encaissé. Pour une entreprise non assujettie, elle est calculée sur le montant effectivement facturé et encaissé.

La base comprend les avenants, travaux supplémentaires et prestations complémentaires directement liés au mandat initial.

4.4 Modification du montant, paiements partiels et justificatifs. Si le montant définitif diffère du devis initial, la commission est recalculée sur le montant réellement réalisé et encaissé. En cas de paiement partiel, elle peut être adaptée proportionnellement. Afin d'assurer un calcul correct, devisgratuits.ch peut demander un justificatif raisonnable du montant final facturé ou encaissé, dans le respect de la confidentialité des informations non pertinentes.

4.5 Annulation et impayé. Si le mandat est définitivement annulé avant toute prestation et qu'aucun montant n'est encaissé ou conservé, aucune commission n'est due. En cas d'impayé total, aucune commission n'est due sur la somme non encaissée. En cas d'impayé partiel, la commission est recalculée sur la somme effectivement encaissée. L'entreprise informe devisgratuits.ch de la situation afin que la facture de commission puisse être adaptée ou annulée.

4.6 Facturation et paiement. Sauf indication contraire figurant sur la facture, la commission est payable dans un délai de 14 jours à compter de sa date d'émission.

5. TRANSPARENCE ET INTERDICTION DE CONTOURNEMENT

Toute entreprise mise en relation avec un client par devisgratuits.ch s'engage à déclarer tout mandat obtenu directement à la suite de cette mise en relation.

Il est interdit de dissimuler l'acceptation d'un mandat, de déclarer volontairement un montant inférieur au montant réellement convenu ou d'utiliser un procédé destiné à éviter ou réduire artificiellement la commission due.

Cette obligation couvre les travaux complémentaires et avenants directement liés au mandat initial. Une erreur ou omission peut faire l'objet d'une régularisation.

En cas de contournement volontaire établi, devisgratuits.ch peut réclamer la commission effectivement due et, selon la gravité ou la répétition, suspendre ou résilier le partenariat.

Un nouveau mandat indépendant confié ultérieurement directement par le même client, sans lien avec le mandat initial apporté par devisgratuits.ch, n'est pas soumis à une nouvelle commission.

DOCUMENT CONTRACTUEL

CONDITIONS GENERALES PARTENAIRES

Version en vigueur - 20.08.2026

6. EXÉCUTION DES PRESTATIONS

L'entreprise est seule responsable de l'exécution des prestations convenues avec le client. Elle assume notamment la conformité et la qualité des travaux, les délais convenus, la sécurité lors de l'intervention, ses assurances et obligations légales ainsi que les garanties applicables.

La relation contractuelle concernant l'exécution du mandat existe directement entre le client et l'entreprise.

7. LITIGES AVEC LES CLIENTS

Tout différend concernant un devis, une facture, un paiement, la qualité d'une prestation, un délai ou l'exécution d'un mandat relève principalement de la relation entre le client et l'entreprise.

devisgratuits.ch peut intervenir comme intermédiaire ou facilitateur afin de favoriser une solution amiable, sans constituer une représentation juridique ni garantir l'issue du litige.

Lorsqu'un mandat est annulé ou interrompu, les règles relatives à la commission s'appliquent selon les montants effectivement facturés ou conservés.

8. DURÉE ET RÉSILIATION

Le partenariat est conclu sans engagement de durée, sauf accord particulier contraire.

L'entreprise peut mettre fin à sa collaboration à tout moment. Les dossiers déjà acceptés et les commissions déjà dues restent soumis aux présentes conditions.

devisgratuits.ch peut suspendre ou mettre fin à la collaboration notamment en cas de non-paiement répété, fraude ou contournement volontaire, comportement portant préjudice aux clients ou à la Plateforme, informations professionnelles trompeuses ou manquements répétés.

9. RESPONSABILITÉ DE DEVISGRATUITS.CH

devisgratuits.ch ne garantit ni un nombre minimum de demandes, ni l'obtention de mandats, ni l'acceptation des devis transmis.

La Plateforme ne saurait être tenue responsable de l'exécution des prestations réalisées par les entreprises ni des informations inexacts communiquées par un client lorsqu'elle ne pouvait raisonnablement en connaître l'inexactitude.

Chaque entreprise demeure indépendante dans la détermination de ses prix, de ses conditions et dans l'organisation de son activité.

10. CONFIDENTIALITÉ ET DONNÉES

Les informations relatives aux clients transmises à l'entreprise doivent être utilisées exclusivement dans le cadre de la demande concernée et conformément aux dispositions applicables en matière de protection des données.

Elles ne peuvent être vendues, transmises à des tiers ou utilisées à des fins étrangères à la demande sans base légale ou consentement approprié.

L'entreprise préserve également la confidentialité des informations non publiques obtenues dans le cadre de sa collaboration avec devisgratuits.ch.

11. MODIFICATION DES CONDITIONS

devisgratuits.ch peut adapter les présentes Conditions Générales lorsque l'évolution du service, de son fonctionnement ou du cadre juridique le nécessite.

La version applicable est identifiée par un numéro de version et une date d'entrée en vigueur. Une modification substantielle peut nécessiter une nouvelle acceptation depuis l'Espace Partenaire.

12. DROIT APPLICABLE ET FOR JURIDIQUE

Les présentes Conditions Générales sont soumises au droit suisse. Les règles impératives de compétence demeurent réservées.

13. ACCEPTATION

L'inscription comme partenaire et l'utilisation des services de devisgratuits.ch impliquent l'acceptation des présentes Conditions Générales dans leur version applicable.

L'acceptation électronique peut être enregistrée avec l'identité du compte, la date et l'heure, la version du document et le contexte de l'acceptation.